

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 10/10/2023	L'an deux mille vingt trois Le 16 octobre à 20 h 00
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 10/10/2023	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
<b>ENVOI EN PRÉFECTURE</b> 12 6 OCT. 2023	<b>Présents :</b> Mme Donatin, Maire, Mmes Brioul, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM Deau, Joubin, Le Bourgeois, Adjoint.
<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	Mmes Grenèche, Hérault, Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère-Desmorteux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Stoffel, Conseillers.
EN EXERCICE : 27	
PRÉSENTS : 23	<b>Absents excusés :</b> M. Gué donne pouvoir à Mme Lanfranc de Panthou Mme Delbecque donne pouvoir à Mme Vandercamère-Desmorteux M. Bouchard donne pouvoir à M. Le Rétif Mme Quesnel
VOTANTS : 26	
	<b>Secrétaire :</b> Mme Le Déroff

### OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX - PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RUE HAUTE VERGÉE (VOIRIE NORD-ECOQUARTIER/VOIE VERTE/HAIE BOCAGÈRE)

M. Le Bourgeois, maire-adjoint délégué aux Espaces publics et au Cadre de vie, rappelle que les travaux consistent à aménager une voirie au nord de l'écoquartier, la rue Haute Vergée, ainsi qu'à réaliser une voie verte et une haie bocagère.

Le marché public de travaux est composé d'un lot unique.

La procédure de consultation s'est déroulée entre le 5 et le 27 septembre 2023 (7 offres reçues). Une demande de confirmation de prix a été adressée aux candidats à la suite de la réception des offres. Une entreprise a souhaité retirer son offre.

Un rapport d'analyse des offres a été présenté en Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 6 octobre 2023 pour émettre un avis sur l'attribution du marché.

Afin de lancer la phase de travaux prévue pour démarrer mi-novembre 2023, il convient d'approuver l'attribution de ce marché par délibération du conseil municipal afin de pouvoir informer les entreprises non retenues et notifier l'entreprise retenue.

L'entreprise retenue est la société JONES TP pour un montant de 242 152,81 € HT.

Pour information, la dernière estimation des travaux par le maître d'œuvre s'élevait à 345 882,90 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Madame la Maire à notifier et signer le marché de travaux pour l'opération citée en objet à l'entreprises JONES TP pour un montant de 242 152,81 € HT ;
- D'autoriser Madame la Maire à solliciter et missionner l'entreprise retenue ;
- D'autoriser Madame la Maire à mandater toutes les dépenses nécessaires dans le cadre de ces prestations ;
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

La Maire,

Nathalie DONATIN

Pour le Maire

